

Rôle d'un officiel ?

Le rôle d'un officiel est de faire respecter les règlements qui régissent la tenue des compétitions.

Il doit être impartial et équitable dans les décisions qu'il prend. Il permet par son action, de favoriser les performances des athlètes.

L'officiel doit toujours se rappeler qu'il est là d'abord et avant tout pour les nageurs.

Comité Départemental de
Natation du Rhône



Être

Officiel de Natation Course



**Le doute
doit toujours bénéficier au
nageur**



OFFICIELS « C »

Chronométrateur :

Le début de la réunion est précédé d'un essai chrono d'au moins 10 minutes.

Bien s'assurer de l'identité et de l'ordre des nageurs, surtout lors des relais.

Vous êtes le chronométrateur de votre ligne.

- 3 chronos : temps intermédiaire
- 2 chronos : temps moyen calculé, arrondi au centième inférieur

Le chrono démarre au signal de départ donné par le starter (flash en bassin de 50 !). A l'arrivée du nageur, le chronométrateur arrête son chrono.

Le temps officiel est déterminé par :

- Chronométrage automatique
- Chronométrage semi-automatique
- Chronométrage manuel

Les nageurs sortent de l'eau, sans gêner, par les échelles !

QUELS TEMPS INTERMÉDIAIRES PRENDRE ?

En bassin de 25 m : 50 m, 100 m, 200 m Etc.

En bassin de 50 m : 100 m, 200 m, 300 m, Etc.

OFFICIELS « B »

Juge d'arrivée :

Il détermine l'ordre d'arrivée des nageurs et inscrit le résultat sur la fiche prévue. Il soumet ses résultats à l'approbation du juge arbitre.

Seul le Juge Arbitre décide du classement !

Contrôleur de virages :

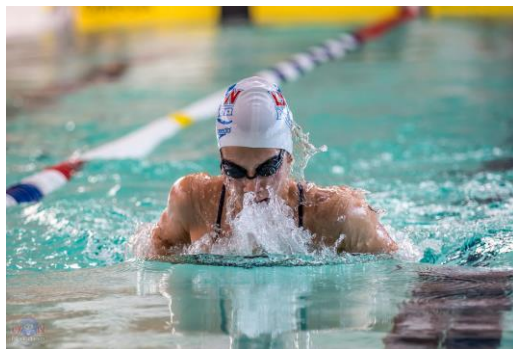
Il est affecté, à chaque couloir, à chaque extrémité du bassin.

Il doit s'assurer que les nageurs respectent les règles en vigueur pour les virages, depuis le début du dernier mouvement de bras avant le contact et jusqu'à l'achèvement du premier mouvement de bras après le virage.

Les contrôleurs de virages sur la ligne d'arrivée doivent s'assurer que les nageurs achèvent leur course dans le respect des règles en vigueur.

Il signale par écrit au juge arbitre toute faute constatée.

Dans les épreuves individuelles de 800 et 1500 le contrôleur côté départ doit donner un signal d'avertissement lorsqu'il reste au nageur de son couloir deux longueurs et cinq mètres à nager jusqu'à l'arrivée, le signal est répété après le virage jusqu'à ce que le nageur ait atteint la marque des cinq mètres.



Vous ne serez pas seuls lors des compétitions. Vous serez épaulés par les Officiels A et le Juge Arbitre. Vous pourrez compter aussi sur le responsable des officiels de votre club et le soutien du responsable des officiels du département. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à leur en parler.



Seul le Juge Arbitre a la possibilité de disqualifier, les autres juges **proposent** une disqualification.

Comité Départemental de Natation du Rhône

8 bis rue Louis Thévenet
69004, Lyon

06 72 82 98 68

comiterhonenatation69@gmail.com

<http://abcnatation.com/natation/lyonnais/69/>